

**Discussion générale Budget 2015 -
Développement social et santé
Intervention générale de David Mbanza,**

Monsieur le président, madame la vice-présidente, chère.s collègues.

Madame la vice-présidente vous nous avez évoqué, les choix et les arbitrages que vous avez portés à travers ce budget. Comme par exemple la priorité donnée aux formations sanitaires et sociales avec l'ouverture de créations de places de formation. Vous nous faites là une proposition forte, car elle s'est construite, il faut le dire, malgré de nombreuses contraintes budgétaires dues aux baisses de dotation de l'Etat.

Une proposition forte, car elle assume la responsabilité de ses compétences obligatoires tout en allant beaucoup plus loin en innovant, en empruntant des chemins neufs qui sont ensuite repris par d'autres. Dans cette délégation nous assumons, c'est pour cela que notre groupe propose un amendement pour doter la région de moyens à la destination des instituts de formation du centre hospitalier Sud Francilien qui sont dans une situation dramatique. L'Etat doit certes clarifier la situation quant à l'état et les moyens de nos compétences pour l'investissement des centres des formations sanitaires. Mais aujourd'hui, une absence de réaction régionale entraînerait des coûts exorbitants en fonctionnement ce qui relève clairement de notre compétence.

Une proposition forte, car elle se maintient efficacement dans le domaine de la santé qui est une compétence volontaire. Et nous devons être volontaires, nous ne pouvons pas détourner notre regard face aux nombreuses inégalités sociales qui causent de véritables catastrophes sanitaires chez les plus fragiles d'entre nous.

L'innovation est aussi de mise ici, vous avez su madame la vice-présidente, depuis le début de notre mandature sortir du piège de la borgnitude qui consiste à voir la santé que sous l'aspect du soin. Vous avez su donner toute sa place à la prévention, mais judicieuse que vous êtes, vous n'en êtes pas restée là. Vous êtes allée plus en avant dans l'innovation en lançant le chantier de la santé environnementale.

2013, les perturbateurs endocriniens, 2014 l'alimentation, 2015 la qualité de l'air, voici tout en cohérence, nos grandes causes régionales. Des éclairages et des centrages successifs qui ont permis de financer des associations qui à leur tour ont pu faire un travail de fond auprès des Francilien.ne.s.

A travers ces actions, on éclate le vernis de cliché qui se pose sur les politiques écologistes qui seraient censées n'être destinées que pour les bobos.

A travers ces projets on réalise parfaitement que les premières victimes des désastres écologiques sont les plus pauvres et que pour remédier à ces méfaits, il faut mettre en place des politiques écologistes.

Le dispositif ALISOL se place dans la même logique ; il permet, rappelons-le, de soutenir des associations qui fournissent des aliments de qualité aux personnes vivant dans la précarité.

Le module de sensibilisation à la santé environnementale dans le parcours de formation des futurs travailleurs sociaux nous rappelle que parler d'écologie et de social est un pléonisme et que si nous le faisons, ce n'est qu'à des fins pédagogiques.

Sensibilisés aux problèmes de santé-environnement, les futurs travailleurs sociaux seront mieux armés pour apporter une aide concrète et efficace aux personnes en grande difficulté en matière de prévention.

En action sociale, nous regrettons le peu d'engagement des collectivités qui ne s'emparent pas suffisamment des nombreux moyens que nous mettons à leur disposition.

Dans cette annexe, il n'est nullement question de saupoudrage comme voudraient nous le faire croire nos collègues de droite, mais de volontarisme, un volontarisme qui nécessite un certain rééquilibrage, ce sera l'objet de nos amendements.